



MAIRIE DE NERNIER

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

En application de l'article L2121-7 du CGCT, le Conseil Municipal de Nernier se réunira dans la salle du Conseil au rez-de-chaussée de la Mairie, le :

VENDREDI 4 AVRIL 2025
A 17 H00

Ordre du jour :

- I. Nomination d'un/une secrétaire de séance
- II. Approbation et signature du procès-verbal de la séance du 14 février 2025
- III. Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT
- IV. Vote du taux 2025 des taxes directes locales
- V. Approbation du Compte Financier Unique 2024
- VI. Affectation du résultat 2024
- VII. Vote du budget primitif 2025
- VIII. Approbation du Compte Financier Unique 2024 du port de plaisance
- IX. Budget du port : Affectation du résultat 2024
- X. Vote du budget primitif 2025 du port de plaisance
- XI. Vote des subventions 2025 aux associations
- XII. Autorisation programme Syane 2025 pour la rénovation de l'éclairage public (2^{ème} tranche)
- XIII. Autorisation de déposer une demande de subvention au titre des Contrats Départementaux d'Avenir et de Solidarité (CDAS)
- XIV. Autorisation de déposer un dossier auprès du Département au titre de la répartition des amendes de police
- XV. Autorisation de signer une convention d'utilisation non exclusive du blason de la commune avec l'Amicale des Néroniens
- XVI. Avis sur le projet de PLUI -HM arrêté par délibération du Conseil communautaire le 10 février 2025

Nernier, le 21 mars 2025
Christian BREUZA,
Maire de NERNIER



Mairie

14 route de la Maire - 74 140 Nernier
Tel. +33(0) 450 72 82 26 - Mail : mairie@nernier.fr
www.nernier.eu